



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soutien aux commerces du quartier Beaubourg - fermeture du Centre Pompidou

Question écrite n° 7324

Texte de la question

M. Emmanuel Grégoire attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les conséquences de la fermeture du Centre Pompidou pour les commerces du quartier Beaubourg. Annoncée pour une durée de cinq ans à compter de 2025, la fermeture complète du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou dans le cadre d'un chantier de rénovation d'envergure, évalué à 260 millions d'euros, constitue une source d'inquiétude majeure pour l'ensemble des commerçants de ce secteur emblématique du centre de Paris. Avec ses trois millions de visiteurs annuels, le Centre Pompidou constitue le poumon économique du quartier. Sa fermeture prolongée aura des conséquences considérables sur l'activité des commerces de proximité, en particulier les cafés, restaurants, galeries et librairies, dont certains estiment qu'ils pourraient perdre jusqu'à 60 % de leur chiffre d'affaires. Cette crainte est d'autant plus fondée que les épisodes récents de grèves du personnel du Centre avaient déjà entraîné une chute immédiate de la fréquentation, donnant un avant-goût de ce que pourraient être les années à venir. Si des initiatives intéressantes ont été engagées à l'échelle locale, à l'image des projets de programmation culturelle hors-les-murs défendus par le maire de Paris Centre, ces dispositifs demeurent largement insuffisants pour compenser l'impact économique et structurel de cette fermeture exceptionnelle. Des incertitudes subsistent quant à l'utilisation de l'espace public et à l'absence de mécanismes de compensation financière, notamment pour les commerces qui ne relèvent pas du patrimoine municipal et ne peuvent donc prétendre à des allègements de loyers sans intervention de l'exécutif. Plusieurs leviers pourraient permettre d'accompagner les commerces d'ici à 2030 : dispositifs d'exonération fiscale, d'aides au loyer, de soutien à l'investissement ou de compensation des pertes d'exploitation, ou encore mobilisation de fonds publics dédiés à l'animation du périmètre pendant les années de fermeture. Il lui demande donc si le Gouvernement entend mettre en œuvre un plan de soutien spécifique à destination des commerçants et artisans du quartier Beaubourg, afin de prévenir la fragilisation de son économie locale.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Grégoire](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7324

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025